

Instructeur des autorisations du droit des sols

Synthèse de l'offre

Employeur :	Communauté de Communes du Pays Bellegardien CCPB 195 rue santos dumont 01200Chatillon en michaille
Grade :	Rédacteur
Référence :	O001200500029471
Date de dépôt de l'offre :	16/09/2020
Type d'emploi :	Vacance d'emploi
Temps de travail :	Complet
Durée :	35h00
Nombre de postes :	1
Poste à pourvoir le :	Dès que possible
Date limite de candidature :	14/11/2020
Service d'affectation :	Maison de l'urbanisme

Lieu de travail :

Lieu de travail :	195 rue santos dumont 01200 Châtillon-en-Michaille
--------------------------	---

Détails de l'offre

Grade(s) :	Rédacteur Rédacteur principal de 1ère classe Rédacteur principal de 2ème classe
Famille de métier : géographique	Urbanisme, aménagement et action foncière > Droit des sols et information
Métier(s) :	Instructeur ou instructrice gestionnaire des autorisations d'urbanisme

Descriptif de l'emploi :

Au sein de la nouvelle " Maison de l'Urbanisme ", le service ADS est en charge de l'instruction des autorisations liées au droit des sols (ADS) pour les communes de la Communauté de Communes. (12 communes- 22000 habitants) Sous l'autorité du responsable de service, l'instructeur des autorisations du droit des sols procède à l'instruction des autorisations d'occupation du sol, conseille les communes en matière d'ADS et réalise des missions relevant de la planification urbaine (PLUiH en cours d'élaboration)

Profil demandé :

VOS CONNAISSANCES ET COMPETENCES :

- * Expérience indispensable dans l'instruction des ADS sur un poste similaire,
- * Formation en urbanisme, aménagement ou architecture souhaitée ;
- * Maîtrise de l'outil informatique appréciée (Qgis, Illustrator) ;
- * Excellentes connaissances du droit de l'urbanisme, du code de la construction et de l'habitation et de la terminologie du bâtiment, du génie civil et des VRD,
- * Compétences indispensables dans la lecture et l'interprétation des documents graphiques, représentation dans l'espace,

VOS APTITUDES ET QUALITES :

- * Qualités relationnelles, sens du travail en équipe, sens des responsabilités et du service public,
- * Rigueur et organisation,
- * Qualités rédactionnelles,
- * Sens de l'initiative, autonomie,
- * Capacité à alerter et à rendre compte.

Mission :

VOS MISSIONS :

- * Etre l'interlocuteur des communes en matière de conseil ADS,
- * Accueillir les particuliers et les professionnels (renseignements sur la réglementation, le montage des dossiers et sur la faisabilité d'un projet) ;
- * Instruire les autorisations d'occupation du sol des communes,
- * Contrôler la régularité des constructions et des aménagements réalisés ;
- * Participer à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal tenant lieu de Programme Local de l'Habitat ;
- * rendre compte de son activité sur les dossiers traités
- * prendre en charge toute mission confiée par le responsable hiérarchique.

Contact et informations complémentaires :

Recrutement par voie statutaire ou contractuel Déplacements sur le territoire

de la commune

Téléphone collectivité :

04 50 48 19 78

Adresse e-mail :

recrutement@valserhone.fr

Travailleurs handicapés :

Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.